



Gestion, comptabilité, tarification		
N°5	S'approprier les états prévisionnel et réalisé des recettes et des dépenses (abrégée : EPRD et ERRD)	1 jour
		13 mai 2025 9h-12h30 / 13h30-17h

Intervenant : Maxime CHOMETON, Conseiller technique gestion-tarification-coopération à l'URIOPSS Grand Est

Coût : 295 €

Public /Prérequis et modalités d'accès à la formation : Directeurs, responsables administratifs et financier, comptables, contrôleurs de gestion, décideurs
Pas de prérequis.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Centre a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : formation@uriopss-centre.fr

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel
Exposés théoriques
Support de vidéo projection remis aux participants

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation :

Evaluation des acquis en cours de formation : tour de table introductif et final afin d'identifier les attentes en amont et d'évaluer les questions restées en suspens en aval.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Effectif minimum : 4 personnes

Capacité maximum : 15 personnes

Contact : formation@uriopss-centre.fr

Lieu : Orléans

Objectifs pédagogiques

L'entrée dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), pour les établissements qui n'y sont pas déjà soumis, conduit à l'inversion de la logique budgétaire antérieure et au renseignement de nouveaux cadres normalisés : l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) et l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD).

- Acquérir les fondamentaux de l'analyse financière
- Comprendre et élaborer l'EPRD et l'ERRD

Programme

L'analyse financière

- Les agrégats du bilan financier
 - Le fonds de roulement (FR)
 - Le besoin en fonds de roulement (BFR)
 - La trésorerie
- Les équilibres et les ratios financiers

Le passage d'une tarification à la dépense à une tarification à la ressource

- Le renversement de la logique de tarification
- Une nouvelle approche plus financière
- La libre affectation des résultats
- L'évolution du périmètre d'appréciation

L'État prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD)

- Le calendrier budgétaire, la transmission et l'approbation
- Les cadres normalisés
 - L'EPRD
 - Ses annexes
- Le rapport budgétaire et financier
- Le relevé infra-annuel

L'État réalisé des recettes et des dépenses (ERRD)

- L'affectation des résultats
- Les cadres normalisés
 - L'ERRD
 - Ses annexes
- Le rapport financier et d'activité

